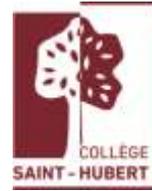




VIVRE ENSEMBLE AU COLLEGE SAINT-HUBERT 2021 - 2022



Section fondamentale (M1 à P3)

Avenue Van Horenbeeck ,196
1160 Auderghem
02.660.84.16

Section primaire (P4 à P6)

Avenue Chaudron, 115
1160 Auderghem
02.673.92.46

Secrétariat : fond.prim.sainthubert@outlook.com



Présentation du Collège.

Mot des directeurs	3
L'équipe des enseignants	4

Projets et participation.

Projet d'établissement	5
Projet éducatif	6
Règlement de l'école	7 - 8

Seconde langue - Animations.

Néerlandais	9
Animation pastorale	9
Activités sportives	10
Séances de psychomotricité	10
Activités de dépaysement	11
Activités parascolaires	12

Partenaires et services.

Charte du ou de la délégué(e) de classe	12
Les parents et le collège	13
Centre PMS	14
Promotion et santé à l'école	14
Services (repas-étude-garderie-frais)	15

Infos pratiques.

Mobilité	16
Horaire	16
Calendrier scolaire	18

Mot des directeurs

Vivre ensemble est un beau projet mais qui suppose que, de part et d'autre, les personnes concernées soient au clair avec le projet à vivre.

Le présent carnet se propose de donner une idée la plus complète possible de ce que l'école peut offrir et surtout du projet de vie qu'ensemble nous voulons réaliser. C'est une sorte de contrat à durée déterminée.

Parents et enseignants sont tous éducateurs et ont en commun la recherche du "mieux possible" pour les enfants dont ils ont la charge. Soyons des exemples pour ces futurs adultes par des actes concrets qui montrent la voie à suivre. La pédagogie de l'exemple reste sans doute la meilleure et surtout la plus compréhensible par le plus grand nombre.

C'est en apprenant à vivre ensemble que des gestes de solidarité, de partage et d'aide aux plus faibles seront réalité. C'est aussi en apprenant à s'exprimer devant les autres, en énonçant son point de vue et en écoutant d'autres avis en vue de réaliser une œuvre commune que les premiers jalons de la démocratie participative seront intégrés par les enfants. Nous tenterons de faire vivre tout cela au quotidien et à l'intérieur du Conseil de coopération qui a lieu dans chaque classe.

Voilà un programme de tous les jours auquel nous sommes invités à participer dès que nous émettons le désir de faire partie de la grande famille du Collège Saint-Hubert.

Nos deux sites se sont engagés à travailler dans la continuité en ayant le souci de créer des liens de collaboration et d'entraide et en vivant des projets communs.

Nous souhaitons à chacun et chacune une excellente année scolaire 2021 - 2022.

Philippe Meinguet et Géraldine Valentin



EQUIPE EDUCATIVE 2020 – 2021

SITE VAN HORENBEECK

Direction : Géraldine VALENTIN

➤ Section maternelle

Acc/M1 : Saïda BALLOUTI
Acc/M1 : Eliane BOUDART
M2A : Vanessa ZINGONE
M2B : Christine MATTHIJS
M3A : Christine MARICHAL
M3B : Amandine GOOSSENS

Puéricultrice : Mariam AYADLANJRI
Psychomotricité : Gilles VAN CAENEGHEM
Classe d'adaptation : Maina KESTENS

➤ Section primaire

1A : Magali BAILLY
1B : Charlotte GOERENS
1C : Bérangère HAUBRUGE
2A : Isabelle CARBONNELLE
2B : Jean-Marc DUSSEIN
2C : Brigitte POTVIN
3A : Michel DIEU & Julie VAN BEVEREN
3B : Marion STOCKBROECKX
3C : Charlotte DEWANDRE

Néerlandais : Sophia ESSEQAT
Religion / Vivre ensemble : Julie VAN BEVEREN
Classe d'adaptation : Laetitia VERSTUYFT
Caroline PATERNOSTRE
Marie DRUART
Gymnastique : Valérie RUTTEN & Lionel SEMPOUX
Psychomotricité : Valérie RUTTEN

SITE CHAUDRON

Direction : Philippe MEINGUET

4A : Françoise CLAES
4B : Gaëlle WAUTERS & Sylvie JEAN JOSEPH
4C : Laurence DUPARQUE
5A : Caroline PIERRE & Pascale VM
5B : Stéphanie MOUREAUX & Pascale VM
5C : Stéphanie DELVAUX
6A : Charlotte TEIXEIRA
6B : Barbara DI MAGGIO
6C : Cathy ALLARDOT & Sophie LEQUARRE

Néerlandais : Gilles LEYS
Classe d'adaptation : Sylvie JEAN JOSEPH
Gymnastique : Valérie RUTTEN & Lionel SEMPOUX

Projet d'établissement

Les directions, les professeurs, le Pouvoir organisateur et les Parents des élèves des sections fondamentale et primaire du Collège Saint-Hubert, après en avoir délibéré ensemble au sein du Conseil de Participation, retiennent les quatre options prioritaires suivantes.

Ils souhaitent :

1. Une école qui contribue à plus de justice.

Une école qui réduit les distances et œuvre pour plus de solidarité. Des enseignants déchargés de classe s'occupent des enfants en difficulté et favorisent le travail par petits groupes.

2. Une école ouverte sur la vie.

Une école qui intègre des technologies de l'information et de la communication, qui fait acquérir aux jeunes des compétences, des savoir-faire, des savoir -réfléchir qui leur permettront d'intervenir de manière constructive dans un monde complexe. Assimiler un large bagage de connaissances n'aura de sens que si celles-ci sont mobilisables hors du contexte scolaire.

Une école ouverte sur les langues avec un éveil dès l'école maternelle où on proposera aux enfants de manière ludique des activités qui intègrent des mots d'autres langues.

Une école qui fédère et développe toutes les actions qui visent à conscientiser notre communauté scolaire à la nécessité de préserver notre environnement, et à agir pour que notre espace de vie, immédiat mais aussi plus lointain, soit sauvegardé.

3. Une école qui permet l'expression et l'éducation à la liberté.

Une école éducative et témoin de liberté, un lieu où se poursuit l'éducation à la vie sociale qui implique de la part de tous une attitude d'attention, d'écoute et de respect.

4. Une école qui permette aux jeunes de donner un sens à leur vie.

Un lieu de questionnement et de témoignage dans le respect du cheminement de chacun. Un lieu où chacun est respecté et encouragé à témoigner de sa vérité, dans le respect de la vérité des autres pour que tous se sentent à l'aise dans une communauté qui veut construire une société plus fraternelle.

Projet éducatif

« Ensuite ils se sont regardés les uns les autres, ils se sont regardés et ils se sont reconnus, reconnus dans leur volonté de construire tous ensemble un monde sans cesse nouveau.

Un monde fait de bonne volonté, fondé sur la conscience aiguë de l'éternelle misère de la condition humaine ; un monde éclairé finalement par rien d'autre que par le seul amour de Dieu ».

Texte scellé dans la première pierre de notre Collège

C'est dans cette perspective que le Collège se veut une école d'épanouissement du cœur et de l'esprit :

Ecole de respect de l'autre

- Respecter l'autre dans les multiples aspects de sa personne et s'enrichir des différences mutuelles ;
- Accepter les règles de vie comme expression du respect de l'autre ;
- Participer à l'élaboration d'un cadre de vie favorisant les relations humaines et personnelles ;
- Assumer sa responsabilité dans la société, dans et hors du collège, en particulier vis-à-vis de ceux qui sont en difficulté.

Ecole d'éducation à la liberté

- Apprendre à se connaître soi-même ;
- Valoriser le sens de la gratuité ;
- Eveiller, former et informer ;
- Eduquer au sens critique ;
- Favoriser le travail créatif.

Ecole d'humanisme chrétien

- Découvrir à la lumière du passé mais pour notre temps, les valeurs permanentes de l'homme et s'efforcer de les vivre selon la perspective du Message du Christ.

Le projet éducatif du Collège Saint-Hubert s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de l'enseignement catholique défini dans « Missions de l'Ecole Chrétienne ».*

* (conseil général de l'Enseignement Catholique 20 mai 95)

Règlement de l'école - Toi qui vis à St-Hubert...

Arrivée - garderie

- Avant d'arriver à l'école, tu auras pris un bon petit déjeuner après avoir passé une bonne nuit de sommeil.
- De 7h30 à 8h00, tu dois rejoindre le responsable et rester sous sa surveillance.
- Tu resteras dans la cour de récréation de 8h00 à 8h30. Ni toi, ni tes parents ne circuleront dans les bâtiments.
- A 15h30, sur le site Van Horenbeeck, tes parents t'attendront dans la première partie de la cour devant la ligne rouge.

En activité

- La cour de récréation est une aire de jeu, les zones de plantation ne le sont pas. Tu veilleras donc à ne pas y jouer.
 - La nature et ton environnement, tu respecteras en déposant tes déchets dans les poubelles appropriées. Jaune, bleue ou grise ? Ne jette pas tes déchets à terre. Laisse ton école propre et accueillante.
 - L'accès aux bâtiments est interdit en dehors des heures de cours et de l'étude.
 - Laisse les toilettes propres et n'oublie pas de tirer la chasse. Tu n'y joueras pas avec de l'eau et tu n'y tailleras pas une bavette. Pas besoin non plus de faire de l'escalade !
 - Pour la collation, tu donneras ta préférence à un fruit ou un produit sain. Les chips ne sont pas autorisés.
 - Dans la cour de récréation, n'oublie pas d'être fair-play. Tu respecteras les heures d'occupation des terrains. Tu ne joueras pas à la balle en dehors des terrains de basket et de football.
- Si un ballon sort de la cour, signale-le à la personne qui surveille qui te donnera l'autorisation d'aller le chercher.

Av. Van Horenbeeck

Différentes zones sont organisées dans la cour de récréation tant du côté maternelle que primaire. Ton professeur prendra soin de te les expliquer. Tu recevras également un joli carnet illustré reprenant toutes les informations.

Av. Chaudron

Tu peux jouer avec une petite balle de tennis sur le mur sans fenêtre de l'ancien bâtiment.

Pas de ballon en cuir !

En cas de pluie, tu t'abriteras sous le préau ou dans le hall où tu devras y rester calme. Tu ne pourras pas y courir.

Entrée des classes

- Dès qu'il sonne, tu te mettras en rang le plus rapidement possible devant le bâtiment. A l'intérieur, tu y circuleras calmement, sans jouer.

Av. Van Horenbeeck

- Si tu es en maternelle, tu seras accueilli au **plus tard jusque 8H30**, comme pour la section primaire. A partir de 8h15, tes parents te déposent dans la cour de récréation et ne rentrent plus dans le bâtiment.
- Si tu es en primaire, tes parents peuvent te conduire jusqu'à la grille de la cour de récréation.
- L'accès par l'avenue Lessire est définitivement fermé.

Retard

- Après 3 retards, tes parents seront avertis par courrier par un des directeurs en vue d'une justification.

Savoir-vivre

- Lorsque le directeur entre en classe, tu resteras assis et tu écouteras les consignes en silence.
- Chaque jour, tu te rendras à l'école avec ton cartable muni du nécessaire complet pour un bon travail.
- Tu auras toujours avec toi ton journal de classe en même temps que les documents signés par tes parents.
- Au contact de tes copains et copines, comme à celui de tout adulte, tu soigneras ton vocabulaire pour qu'il soit respectueux de chacun.
- S'il fait beau, tes vêtements inutiles seront accrochés au portemanteau. Surveille également la façon de t'habiller. L'école n'est pas un terrain de sport, ni une plage. Le vernis à ongles n'est pas autorisé.
- Les chewing-gums ne sont pas autorisés.
- Au réfectoire, tu marches vers ta table dans le calme. Tu chuchotes à table. Tu ne lances aucun papier. Tu restes assis durant toute la durée du repas. En sortant, tu jettes tes déchets dans la bonne poubelle et tu n'oublies pas de ranger ton verre, ton bol,...

Av. Chaudron

- Si tu as apporté ton GSM, il restera éteint dans ton cartable.

Et pour les parents...

Les parents quittent l'enceinte du collège à 8h30 et viennent chercher leur enfant à 18h00 au plus tard.

Néerlandais

L'apprentissage du néerlandais débute en 3^{ème} primaire à raison de 3 périodes de 50 minutes par semaine. Ce rythme sera conservé en 4^{ème} année primaire.

Les élèves bénéficient de 5 leçons par semaine en 5^{ème} et 6^{ème} années. Ces cours sont dispensés par des professeurs spécialisés.

L'objectif poursuivi en 3^{ème} et 4^{ème} est de donner l'envie aux enfants de communiquer autrement. Ils prennent conscience de l'ouverture aux autres que cela entraîne. Leur apprentissage s'inscrit dans la vie quotidienne via le jeu, la découverte et la rencontre de l'autre.

De nombreux champs lexicaux sont exploités et illustrés. Les enfants sont capables d'exprimer des idées, des envies, des demandes par des petites phrases simples. La matière est réactivée tout au long de l'année au travers d'activités variées orales et écrites.

En 5^{ème} et 6^{ème} années, l'accent sera mis sur le développement des 4 compétences de base dont les objectifs sont d'amener les enfants à maîtriser des savoirs et à s'intégrer avec confiance dans la vie économique, sociale et culturelle.

L'objectif principal est la communication qui s'articule autour de 4 compétences: écouter, parler, lire et écrire.

Une langue n'est jamais définitivement acquise sans une étude quotidienne du vocabulaire appris en classe.

Animation pastorale

"Notre école est chrétienne"

Elle choisit le christ comme référence explicite de sa réflexion et de son action. Elle essaie de proposer et de vivre l'esprit de l'Evangile.

Elle est au service de l'Homme et s'adresse à chacun là où il en est dans sa recherche de sens tout en respectant sa liberté.

Elle voudrait permettre à tous de prendre conscience de la présence du Seigneur ressuscité au cœur de notre vie pour, ensuite, mieux le fêter, le goûter, le célébrer à travers tous les événements de la vie scolaire et familiale.

Activités sportives

Cours de gymnastique

Tenue : Sandales blanches sans lacets

Polo blanc (Pour ceux qui le désirent, un polo blanc avec logo du Collège est disponible au prix de 8€ chez le professeur d'éducation physique).

Short bleu marine

Toute dispense pour la gymnastique doit être couverte par un certificat médical.

2 journées sportives au centre sportif de la Forêt de Soignes sont organisées pour les enfants de la section primaire et une pour la section maternelle.

Séances de psychomotricité

2h par semaine pour les classes maternelles

1h par semaine pour les 1ères et 2èmes primaires

Pour les classes de maternelles

Tenue : Vêtements amples, sandales de gym ou pieds nus.

La séance de psychomotricité permet à l'enfant :

- de développer ses capacités motrices, affectives et cognitives.
- de prendre conscience de soi, de son corps, des autres et de son environnement spatio-temporel...par le jeu, activité naturelle chez l'enfant.

"C'est dans le jeu, dans l'éducation du geste, dès l'enfance, que s'établira pour l'avenir l'harmonie entre l'affectivité, la motricité, l'intelligence dont dépendra la personnalité adulte." Wallon

"Rien n'est coupé de rien et ce que tu ne comprendras pas dans ton corps, tu ne le comprendras nulle part ailleurs." Y. Bergé

"Prendre un enfant par la main, et l'emmener vers demain, pour lui donner confiance en son pas, prendre un enfant dans ses bras". Y. Duteil

La méthode Aucouturier est une activité globale qui aide au développement psychologique de l'enfant par le média corporel et approche l'enfant dans toutes les composantes de sa personnalité.

Elle libère la communication et la création.

Pour les 1ères et 2èmes primaires, votre enfant bénéficiera d'1h/sem. de Motricité Intégrée en plus des 2h d'Education Physique.

L'enfant peut rencontrer des difficultés lors de l'intégration de nouveaux apprentissages vus en classe, une approche complémentaire par le Jeu et le Corps peut les aider à les assimiler de manières différentes. Un cours de Motricité Intégrée a vu le jour il y a une dizaine d'année au Collège.

- Apprendre avec son corps en s'amusant et ce, par le jeu.
- Donner du sens aux différentes activités.
- Mettre « l'activité physique » au service d'un apprentissage cognitif, mêler l'apprentissage au mouvement.

Les séances sont établies en concertation avec les enseignants de P1 & P2 et un feedback permet de voir l'évolution de chaque enfant.

Activités de dépaysement

Les classes de dépaysement invitent à la découverte d'un milieu, à l'utilisation de tous les sens dans une démarche d'observation. La vie en groupe appelle chaque élève à se dépasser et à découvrir sa personnalité.

Classes de neige en Suisse réservées aux élèves des 6èmes années primaires (du vendredi 18/02/2022 au vendredi 25/02/2022).

Prix: 630€ (<http://www.nendaz.ch>)

Au programme, découverte et observation de la région, ski alpin, promenades, ...

Classes de mer réservées aux élèves des 1ères années primaires et exceptionnellement cette année pour les 2^{ème} et 3^{ème} primaires (du lundi 27/06/21 au mercredi 29/06/21).

Prix : +- 195€ (<https://www.chatbotte.be/>)

A partir de la 5^{ème} année, l'école organise une épargne mensuelle pour les classes de neige. Un problème financier ne peut en aucun cas être un obstacle à la participation d'un enfant.

Activités parascolaires

Mercredi après-midi

Des activités sportives et créatives sont organisées par la Commune d'Auderghem. Chaque semestre, une circulaire-programme est diffusée sur le site de la Commune.

L'ASBL "La Base" propose des activités tous les mercredis de 12h00 à 18h00 sur le site Chaudron pour les enfants du site Chaudron. (<http://www.labasecooperation.be>).

Sur le site Van Horenbeeck, à partir de 13H30 les surveillantes prendront les présences et une participation de 3.50€ par enfant vous sera demandée. Ce montant est à régler le jour même quand vous venez rechercher votre enfant à la garderie.

Vacances scolaires

La Commune d'Auderghem offre également un choix d'activités durant les vacances de Toussaint, Noël, Carnaval et grandes vacances (voir site de la Commune).

Charte du ou de la délégué(e) de classe

Une bonne classe, ce sont des enfants heureux, un professeur épanoui, des matières à assimiler dans la joie, une vie quotidienne agréable pour tous et des activités intéressantes. Tout ceci ne peut se faire sans l'implication de tous !

Devenez délégué (e) de classe...

Afin de vous guider dans ce rôle, voici la charte des délégué(e) s de notre école.

Le (la) délégué (e) de classe est :

- Un trait d'union entre le titulaire de la classe et les parents.
- Un lien entre les parents, le bureau de l'Association des Parents et le collège.
- Un animateur du groupe des parents de la classe en collaboration avec le titulaire.
- Un élément positif et apaisant dans la gestion de conflits éventuels.
- Un bénévole rétribué par le soutien des parents.

Le (la) délégué (e) de classe n'est pas :

- Un responsable de la pédagogie au sein de la classe.
- Un psychologue chargé de résoudre les problèmes individuels des enfants et des parents.
- Un bureau de réclamation.

Ce qu'apporte le (la) délégué (e) :

- Un contact régulier et constructif avec le (la) titulaire de la classe.
- A la demande de l'enseignant (e), procurer de l'aide à l'encadrement pour certaines activités en classe (bricolages, fête de Noël,...) ou sorties de classe (visite de musée, théâtre,...)
- L'organisation, en collaboration avec le (la) titulaire, d'une ou plusieurs activités extra-scolaires pour créer, assez vite, une dynamique de classe (dîner de classe, après-midi balade, goûter, petit déjeuner,...).
- Une source d'information pour les parents de la classe en participant aux réunions ponctuelles liées aux activités de la classe, en participant à l'assemblée des parents pour y représenter la classe, en gardant le contact avec le représentant désigné du Bureau de l'Association des Parents afin d'échanger les informations utiles.

ON COMPTE SUR VOTRE ENTHOUSIASME !

Les parents et le collège

Les parents participent activement à la vie de l'école au travers de l'Association de Parents et souhaitent collaborer avec l'Equipe Educative pour le bien-être et l'épanouissement de leurs enfants.

L'A.P. représente les parents aux différents échelons et organes représentatifs de la vie de l'école.

Les délégués élus en début d'année assurent le lien direct et concret entre les parents, les enfants et l'enseignant dans chaque classe.

Le Bureau de l'A.P. est constitué d'un petit groupe de parents engagés de manière plus permanente. Il assure la coordination entre les délégués de classe.

Les membres du Bureau assurent dans un souci de collaboration positive et constructive, la représentation des parents au sein du Pouvoir organisateur, du Conseil de participation et du Comité des fêtes.

L'Association de Parents souhaite mobiliser le plus grand nombre de parents autour du Projet d'Etablissement.

Une question, une proposition, des compétences,... ou tout simplement un peu de temps disponible à consacrer à l'école, n'hésitez pas à contacter Monsieur Keppers, Président de l'Association de Parents.

Centre PMS

Le Collège Saint-Hubert travaille en collaboration avec ...



Centre PMS Libre de Woluwé 3
Place de l'Alma 3
1200 Bruxelles
02/764.30.89

Nous accueillons les demandes des parents et/ou des enseignants concernant un enfant en difficulté ou pour lequel des questions sont posées par rapport à son évolution. Ces questions ou difficultés peuvent concerner le domaine de ses apprentissages, de son contexte familial ou social, de son comportement, de son orientation, de sa santé, etc.

Contact : Nathalie Nannan & Kitty Vander Elst
(02.896.54.53)

Promotion et santé à l'école

La section fondamentale travaille en collaboration avec l'équipe médico-sociale de l'antenne de

P.S.E. libre de Bruxelles-Capitale asbl
Antenne de Watermael-Boitsfort
Avenue Alfred Solvay, 2a
1170 Bruxelles
tél: 02.672.18.66 ou psel.wb@promotionsanté.be

Les examens médicaux prévus par la loi sont obligatoires en deuxièmes et sixièmes primaires ainsi qu'en premières et troisièmes maternelles.

Exclusivement préventifs, ils comprennent un examen biométrique et clinique. La loi donne aux parents la faculté de refuser l'équipe proposée. Dans ce cas, il y a obligation de faire procéder à l'examen requis par une autre équipe agréée par la Communauté Française endéans les trois mois.

En quatrième primaire, un test d'acuité visuelle sera réalisé à l'école.

Un programme d'éducation à la santé sera présenté en 6ème primaire en collaboration avec le (la) titulaire.

Services (repas-étude-garderie-frais)

Restauration :

Repas chauds (primaires Chaudron 4.80€/jour – primaires Van Horenbeeck 4.70€/jour – maternelles 4.50€/jour)

Potage (0.50€/jour) – Uniquement pour la section primaire VH & CH

Pique-nique (uniquement) : aucun frais

L'inscription aux repas est ANNUELLE. Aucune commande de repas occasionnel ne se fera en cours d'année.

En cas d'absence, pour annuler un repas, veuillez envoyer un mail à fond.prim.sainthubert@outlook.com en mentionnant « annulation de repas/nom et prénom de l'enfant/classe », cela AVANT 9h00. Tout mail reçu après 9h00 ne sera pas pris en compte.

Lors des excursions scolaires, les repas seront automatiquement décommandés. Les potages non pris ne seront pas remboursés.

Intervention des parents dans les avantages sociaux :

L'intervention des parents s'élève à 1,30 € par jour et par famille pour les enfants fréquentant soit la surveillance de garderies, avant ou après les heures de classe jusque 16h00, soit la surveillance du déjeuner.

Frais divers :

Frais pour l'achat de livres dans lesquels les enfants écrivent :
Prévoir une somme de ± 50 € pour l'année scolaire.

Frais pour visites de musées et voyage scolaire :
Prévoir une somme de 45 € pour la section maternelle, 70€ pour la section primaire (site VH) et 60€ pour la section primaire (site CH).

Frais pour les journées sportives :
Prévoir une somme de ± 9€ par journée.

Etude du soir :

Van Horenbeeck : 3,55 € par jour. Paiement trimestriel.

Chaudron : paiement à l'ASBL La Base: 02/644.56.46

Garderie du soir (section maternelle)

Paiement à l'ASBL La Base: 02/644.56.46.

Tous les renseignements concernant l'ASBL La Base sur
<http://www.labasecooperation.be>

Mobilité

Pour certains d'entre nous, l'automobile est le meilleur moyen de se rendre à l'école. Différentes possibilités leur sont offertes :

- Une zone de Kiss&Ride est à leur disposition avenue Van Horenbeeck et avenue Chaudron, pour déposer leurs enfants le matin.
- Cette même zone est à leur disposition à l'avenue Chaudron pour les reprendre en fin de journée, pour autant qu'ils disposent d'une carte de sortie.

Pensons aux riverains. Les abords de l'école correspondent à leur environnement quotidien. Leur qualité de vie mérite également d'être respectée, notamment en ne stationnant pas devant leurs entrées de garage.

Horaire

Accueil des élèves dès 07h30.

08h30	Début des cours (également pour la section maternelle !)
10h10	Récréation
10h25	Cours
12h05	Fin des cours
13h30	Reprise des cours
15h25	Fin des cours
15h45	Ecole des devoirs à l'avenue Chaudron.
16h00	Etude ou garderie à l'avenue Van Horenbeeck.
18h00	Fermeture des deux sites.

Par respect du temps de travail des surveillants, les parents sont invités à venir chercher les enfants pour 18h00 au plus tard.

Au-delà de 18h, chaque 1/4h entamé est pénalisé d'une indemnité de 10€ payable immédiatement au surveillant présent.

MERCI d'avance de déposer votre enfant à l'heure à l'école pour permettre ainsi aux enseignants de commencer les activités avec l'ensemble du groupe classe.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de bon voisinage, les parents automobilistes sont instamment invités à respecter le Code (entrées de garage, double file, trottoirs, ...)

Absences :

Toute absence doit être justifiée par écrit sur papier libre par les parents auprès du professeur (classes primaires).

Toute absence de plus de 2 jours doit être couverte par un certificat médical à remettre au titulaire (classes primaires).

La loi sur l'obligation scolaire n'habilite pas la direction à autoriser l'anticipation ou la prolongation des périodes de vacances.

Calendrier scolaire 2021 - 2022

*Sous réserve des conditions sanitaires

1 septembre	Rentrée des classes
6 septembre	Réunion des parents site CH à 19h30 (section primaire P4, P5 & P6)
7 septembre	Réunion des parents à VH à 19h00 (section primaire P1, P2 & P3)
14 septembre	Photos scolaires à VH & CH
16 septembre	Réunion des parents à VH à 19h00 (section maternelle)
27 septembre	Congé (Fête de la Communauté Française)
4 octobre	Journée pédagogique Plan de Pilotage
15 octobre	Journée sportive P5 & P6
Semaine du 25 octobre	Bulletin 1 (section primaire) Remise individuelle des bulletins aux parents durant la semaine du 25/10 sur le site VH et le jeudi 28/10 entre 15h00 et 19h00 sur le site CH.
26 octobre	Journée pédagogique Plan de Pilotage
Du 1/11 au 5/11	Congé d'automne
11 novembre	Congé (Commémoration du 11 novembre)
23 novembre	Journée sportive P1 & P2
3 décembre	Journée pédagogique Plan de Pilotage
7 décembre	Journée sportive P3 & P4
Du 27/12 au 7 janvier	Congé d'hiver (Noël)
10 janvier	Journée sportive P5 & P6
19 janvier	Matinée pédagogique Plan de pilotage
Semaine du 24 janvier	Entretiens individuels enseignants & parents de la section maternelle
28 janvier	Bulletin 2 (section primaire)
1 février	Journée sportive P1 & P2
2 février	Matinée pédagogique Plan de pilotage
Du 18 au 25 février	Classes de neige P6
Du 28/04 au 4 mars	Congé de détente (Carnaval)
11 mars	Journée sportive P3 & P4
Du 4 au 15 avril	Congé de printemps (Pâques)
18 avril	Lundi de Pâques
29 avril	Bulletin 3 (section primaire)
26 mai	Congé de l'Ascension
3 juin	Journée sportive M2 & M3

6 juin	Lundi de Pentecôte
24 juin	Bulletin 4 (section primaire VH)
Du 27 au 29 juin	Classes de mer P1 - P2 & P3
Semaine du 27 juin	Bulletin 4 (section primaire CH)
1 juillet	Vacances d'été

La rentrée des classes est fixée au **jeudi 1^{er} septembre 2022 ou le lundi 29 août 2022 (à confirmer en fonction des directives ministérielles)**

*Dans le cadre du « Tronc commun » une journée pédagogique supplémentaire devra être ajoutée pour la section maternelle et pour la section primaire VH.

Les dates sont encore à déterminer